

[Text]

down, they have in fact missed 90%, again of the mothers at home.

The final thing I would like to do is to give you some economic considerations that have not been dealt with, either by the Cooke report or today in the meetings. I have compared a one-earner family to a two-earner family. I have looked at the government funding of a one-earner versus a two-earner family. The first thing I looked at was the subsidies to low-income earners. A woman who is in a low-income bracket can get subsidies for day care. However, a mother who would like to stay home with her child cannot get the same sort of subsidies. We feel this is discrimination.

Within the tax system, I feel I have also shown that there is discrimination against one-earner families within the tax system. A one-earner family earning \$35,000 pays \$2,700 more in taxes than a two-earner family with a combined income of \$35,000. Again, this shows the discrimination against a one-earner family.

I have expanded the analysis to look at possible changes in the variables in the tax system. One change was mentioned by a previous group, an increase in the child care limit expense deduction. If that is done for this same \$35,000 income-earner, instead of being behind \$2,700, they are now behind \$4,000. If the Cooke recommendations of government funding are implemented, that discrimination can increase to \$9,000 a year. Over 10 years, \$9,000 at 10% is \$140,000. This again is discrimination against a one-earner family, or discrimination against mothers at home. I think this committee has to address this discrimination as well as the other types of discrimination they have been shown.

Brenda will continue with a look at the actual child, some of our recommendations.

**The Chairman:** Thank you, Teresa. Brenda.

**Ms Brenda Ringdahl (Mothers at Home):** When we refer to mothers at home, we would just like to add we are also including fathers.

We came across this report by accident. Many other groups are getting funding to lobby for this issue. Mothers at Home have no funding for this issue. In fact, it is a tremendous hardship.

We feel a government-run day care system is not the answer. I feel there is a real reluctance among the media and the general public to address the problems that day care produces in our children. Dr. Ney did that quite eloquently earlier on.

The research of the task force report failed completely to address this issue. They claim through their research studies that a child is as well off or better off in a day care system as in the home. I think this is far from the truth. Perhaps in

[Translation]

100 des utilisateurs des services agréés. Si l'on étudie ces chiffres de plus près, il apparaît que le Groupe de travail n'a pas tenu compte de 90 p. 100 des femmes au foyer.

Je voudrais enfin soulever un certain nombre de considérations économiques qui n'ont pas été traitées, ni par le rapport Cooke, ni par les témoignages d'aujourd'hui. J'ai comparé la situation de la famille à salaire unique avec celle où les deux conjoints sont salariés. J'ai comparé le niveau de subventions gouvernementales de ces deux familles. J'ai d'abord étudié la question des subventions aux personnes qui gagnent un revenu peu élevé. Une femme qui tombe dans la catégorie des revenus peu élevés peut obtenir des subventions pour la garde d'enfants. Cependant, une mère qui voudrait rester au foyer avec son enfant n'a pas droit au même type de subvention. Nous jugeons qu'il s'agit là de discrimination.

Le régime fiscal est discriminatoire à l'endroit des familles où il n'entre qu'un seul revenu. Une famille ayant un seul revenu qui se chiffre à 35,000\$ paye 2,700\$ de plus à l'impôt qu'une famille où le revenu combiné de deux salaires s'élève à 35,000\$. Là encore, on peut constater une discrimination à l'encontre de la famille où il n'y a qu'un salarié.

J'ai poursuivi l'analyse pour étudier les modifications possibles des variables dans le système fiscal. Un des groupes de témoins précédents a proposé qu'on supprime le plafond de la déduction pour frais de garde. Si l'on applique ce changement à la famille où un seul salarié gagne 35,000\$, la différence passe de 2,700\$ à 4,000\$. Si l'on adopte les recommandations du rapport Cooke visant les subventions de l'État la discrimination peut se chiffrer à 9,000\$ par année. Sur une période de 10 années, 9,000\$ à 10 p. 100 d'intérêt donnent 140,000\$. Là encore il s'agit d'une discrimination à l'endroit d'une famille qui n'a qu'un revenu ou à l'endroit des mères au foyer. Je crois que ce Comité doit prendre en considération cette discrimination tout autant que les autres sortes de discrimination dont on a fait état.

Brenda continuera cet exposé en traitant certaines de nos recommandations portant sur la situation de l'enfant.

**La présidente:** Merci, Teresa. Brenda.

**Mme Brenda Ringdahl (Mothers at Home):** Je tiens à signaler que notre organisme, les Mères au foyer, représente également les pères.

C'est par hasard que nous avons trouvé ce rapport. Bon nombre de groupes ont reçu des subventions pour faire du lobbying sur cette question. *Mothers at Home* n'a reçu aucune subvention à cet égard. En fait, il s'agit d'un fardeau très lourd.

Nous croyons qu'un régime de garde d'enfants administré par l'État n'est pas la bonne solution. Je pense que les médias et le grand public hésitent à envisager les problèmes que les services de garde causent à nos enfants. Un peu plus tôt, le Dr Ney s'est exprimé de façon très éloquente à ce sujet.

La recherche rapportée dans le rapport du Groupe de travail n'a pas du tout porté sur cette question. D'après le rapport, les études démontrent que la garderie favorise le bien-être de l'enfant tout autant ou même plus que le foyer. Je pense que